



**CAMPAGNE DE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT DES
ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (assainissements non raccordés
au tout à l'égout de la commune).**

Parmi ses missions, la Communauté de Communes Gesnois Bilurien exerce la compétence d'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, et pour une durée de 4 ans, c'est la société **PIGEON Eau & Solutions** qui réalisera ces contrôles sur la commune de Saint-Corneille à compter du **20 octobre 2025**.

Ce contrôle est obligatoire et cette prestation est également facturable au propriétaire du bien contrôlé suivant la délibération prise fin 2024 par la CC Gesnois Bilurien.

Mme Jousselein, Technicienne, est en charge de ces contrôles.



Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Pour tout autre renseignement : <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/cadre-de-vie/spanc/>